

Janv 2020, le gouvernement aidé du Ministère de la Justice, va torpiller les piliers essentiels de notre statut de fonctionnaire : représentativité - mobilité - avancement - retraite - règles objectives :

Vous comptiez sur vos points d'ancienneté pour muter ?

Ce n'est plus possible !

Vous pensiez pouvoir muter où vous voulez en France ?

Ce n'est plus possible !

Vous pensiez bénéficier d'un rapprochement de conjoint pour muter ?

Préparez votre CV d'abord !

Vous pensiez rester sur votre poste jusqu'à votre (éventuelle) retraite ?

Ce n'est plus possible !

Vous comptiez sur un avancement juste et équitable pour compenser le gel d'indice ?

Bientôt plus possible !

Vous comptiez sur une retraite décente à hauteur de votre investissement ?

Fin programmée par l'Etat !

L'Etat rompt le contrat qu'on a passé avec lui via le concours et l'engagement de servir.
La régression sociale ne se négocie pas, elle se combat !



- ★ Amplification du mouvement dans les services mobilisés
- ★ Ne traitons que les urgences du CPP – plus d'appels, de mails
- ★ Boycottons les réunions institutionnelles et répondons au mépris par le silence
- ★ Plus de CAP, CPI, CPU et autres commissions
- ★ Invitation des élus et députés pour illustrer l'impact de leurs décisions
- ★ Débrayages – Contact avec la presse
- ★ Signature et relai de la pétition en ligne : <http://chng.it/sP7qN449ZR>
- ★ Solidarité face aux menaces : <https://www.leetchi.com/c/spip-mobilises-contre-la-reforme-de-la-mobilite-caisse-de-solidarite-1-30eme>
- ★ Journées mortes et rassemblements le 21 Janvier

La LPJ se passera de nous si on nous prive de nos droits élémentaires !

EN JANVIER

JE DEFENDS MES DROITS

C'EST URGENT